

Bilan de la MATINALE N°5



Samedi 30 novembre 2019 l'hôtel LAÏCO l'Amitié



Présentation du livre blanc sur la sécurité et la santé au travail
en prolongement de la 1ère édition du FISST en 2018

Vidéo surveillance : cadre légal et réglementaire.



Parrainée par
Dr Fassoun Coulibaly
Directeur National du Travail - DNT

Conférencier
M. Arouna KEÏTA,
*Directeur des Affaires Juridiques
et du Contentieux - APDP*

Promouvoir
la Sécurité,
la Santé et
le Bien-être
au Travail

Présentation

La Matinale, c'est votre espace d'échange pour la promotion de la Sécurité, de la Santé et du Bien-être au Travail. C'est une plateforme qui permet à nos experts nationaux de se faire connaître et d'intégrer davantage et au fil des échanges, la dimension sécurité, santé au travail dans le management global de l'entreprise au même titre que la production et la qualité.

La Santé et la Sécurité au Travail se placent plus que jamais, au centre des préoccupations. Au niveau mondial, l'adoption de la norme ISO 45001 en mars 2018 souligne le consensus international d'en faire une priorité pour la performance des organisations au même titre que le management de la qualité et l'environnement.



Résumé

Le Samedi 30 novembre 2019 à l'hôtel LAÏCO l'Amitié, s'est tenue la 5ème édition de La Matinale, cet espace d'échange professionnel pour la promotion de la Santé, la Sécurité et le Bien-être au Travail.

Organisée par l'agence AFRIK PrEVENT, cette 5ème édition mensuelle parrainée par Docteur FASSOUN COULIBALY, Directeur National du Travail, a servi d'occasion pour présenter officiellement le Livre Blanc sur la sécurité et la santé au travail en prolongement de la première édition du Forum International sur la Sécurité et la Santé au Travail (FISST) en 2018.

Cette rencontre de la Matinale a vu la participation de plusieurs professionnels et universitaires d'horizon divers pour apporter leurs contributions et échanger sur le thème suivant:

Vidéo surveillance : cadre légal et réglementaire.

1. Lois et Règlements
2. Enjeux de la Vidéo Surveillance pour la protection des personnes et des biens
3. Nouveaux défis



AFRIK PrEVENT



AFRIK PrEVENT est une agence de communication spécialisée dans la promotion de la Sécurité, Santé et Bien-être au Travail ainsi qu'à la Sécurité Globale des entreprises en Afrique.

AFRIK PrEVENT est initiatrice et organisatrice de :

- **Forum International sur la Sécurité et la Santé au Travail (FISST)**
Bamako (Mali) 2018
- **Forum International sur la Sécurité et la Santé au Travail (FISST)**
Niamey (Niger) 2019
- **La caravane sur la Sécurité et la Santé au Travail** *qui a sillonné la région de Kayes et Kati en 2019*

Le FISST

Forum International sur la Sécurité et la Santé au Travail

Le Forum International sur la Santé et la Sécurité au travail est un espace d'échange professionnel qui rassemble les personnalités politiques et économiques du Mali, d'Afrique de l'Ouest et du reste de l'espace francophone. Il est dédié à la promotion de la Sécurité et de la Santé au Travail ainsi qu'à la cybercriminalité et la Sécurité Globale des entreprises...



FISST

Forum International
sur la **Sécurité & la Santé** au Travail



A.D.P.D

Autorité de Protection des Données à caractère Personnel

L'Autorité de Protection des Données à caractère Personnel, créée par la loi n°2013-015 du 21 mai 2013 modifiée, portant protection des données à caractère personnel en République du Mali, est chargée entre autres, de fixer les normes et finalités de la collecte, du traitement ou de la conservation des données personnelles.

En outre, la loi susmentionnée assigne à l'Autorité les missions d'information et de conseil, de régulation, de contrôle, de représentation et le pouvoir d'infliger des sanctions administratives et pécuniaires, entre autres.

Le Parrain de la cérémonie de présentation du Livre Blanc

Dr. Fassoun COULIBALY
Directeur National du travail



**Direction
National du
Travail**



DNT

L'intervenant

M. Arouna KEITA

Directeur des Affaires Juridiques et du Contentieux

**Autorité de
Protection des
Données à
caractère
Personnel**

A.P.D.P



Le Modérateur



M. Filifing COULIBALY

Communicateur Avancé

Le programme



LA MATINALE

Cinquième édition



- Présentation du livre blanc sur la sécurité et la santé au travail en prolongement du FISST 2018



- La Vidéo Surveillance : Cadre légal et Règlementation

Le programme

■ **Présentation du livre blanc sur santé et la sécurité au travail en prolongement de la 1ère édition du FISST en 2018**



Le programme

Vidéo surveillance : cadre légal et réglementaire.

1. Lois et Règlements
2. Enjeux de la Vidéo Surveillance pour la protection des personnes et des biens
3. Nouveaux défis



Vidéo surveillance : cadre légal et réglementaire.

1. Lois et Règlements
2. Enjeux de la Vidéo Surveillance pour la protection des personnes et des biens
3. Nouveaux défis

A retenir

Notons bien qu'un système de vidéosurveillance non déclaré à l'APDP est illégal et ses images, utilisées comme moyen de preuve, pourraient être contestées.



M. Arouna KEÏTA
Directeur des Affaires Juridiques et du Contentieux - APDP







éfis

SAMEDI 30 NOVEMBRE 2019 à 9H30 - HÔTEL DE L'AMITIÉ



AFRIK

PrEVENT



LA MATINALE -N°5

C'était:

- *LA PRÉSENTATION OFFICIELLE DU LIVRE BLANC*
- *UNE (1) THÉMATIQUE*
- *UN (1) INTERVENANT*
- *UN (1) MODÉRATEUR*
- *ENVIRON CENT (100) PARTICIPANTS*
- *DES QUESTIONS & RÉPONSES*
- *PENDANT TROIS (3) HEURES*



Formation



Optimisation
du
professionnalisme



**5 bonnes raisons
pour participer
à la Matinale
d'AFRIK PrEVENT**



Réseautage



Échange de
bonnes pratiques



AfRIK

PrEVENt



Korofina Sud, route de Koulikoro
BPE : 68 Bamako - Mali



+ 223 20 24 06 90 / 66 76 87 05



info@afrikprevent.com



www.afrikprevent.com